Infos Lantenay

N°10

- Mars-1998

Bonjour,

Chacun sait l'importance pour la vie d'un village d'avoir un endroit où se retrouver, un "pot" entre amis, ou une partie de carte peut se révéler comme un moment propice à la conversation. Chacun peut alors s'exprimer, échanger, et le café du village devient alors un lieu social.

Depuis le premier janvier, Madame Pillard a cesser son activité, nous profitons de ce numéro de Lantenay infos pour lui souhaiter, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, une longue et agréable retraite

- Le Conseil Municipal -

Petit regard sur le passé ...

Au siècle dernier, les cabarets existaient et généraient quelques soucis de réglementation, témoin cet extrait de délibération du 23 septembre 1821 ...

" M le Maire nous a remontré que plusieurs abus se propageaient dans notre commune... ...dans l'intérieur des villages, des jeunes gens se permettent de jouer les dimanches entiers pendant les offices divins, soit en place publique, soit dans des fonds particuliers et même dans des maisons particulières, en présence d'autres jeunes gens qui se comportent un peu mieux et que souvent cela pervertit, que les dits jeunes gens ne peuvent entretenir des jeux que volant ou pillant leurs parents, vu que la suite des jeux, pour l'ordinaire, ils vont finir la journée et souvent passent la nuit suivante dans les cabarets tant à boire que jouer, et que pour l'ordinaire finissent par se disputer, qu'il nous priait d'user de notre pouvoir en prenant une délibération qui y mit un terme, qu'il en intercéderait de suite l'homologation auprès de M le Préfet.

Nous, membres du conseil, considérons que les abus expliqués par M le Maire existent, qu'il est de la plus grande utilité et même de l'intérêt public de les réprimer. En conséquence, nous arrêtons ce qui suit:

Article 2

Tout joueur qui sera trouvé après jouer soit dans les rues, soit dans les places publiques et dans des fonds particuliers, seront condamnés pour la première fois d'une amende envers la fabrique d'un franc chaque personne et du double pour la récidive.

Article 3

Tous les joueurs qui seront trouvés dans des maisons particulières plus du nombre de quatre, seront aussi condamnés à une amende de la moitié de l'article 2.

Article 4

Les cabarets seront fermés les dimanches pendant les offices divins à tous les habitants de la commune, et tous les jours depuis neuf heures du soir, et à toutes heures du jour, les cabaretiers ne souffrirons ni joueurs, ni jeunes qui aient la moindre querelle entre eux! Tous contrevenants au présent article seront condamnés à une amende envers la fabrique de trois francs pour la première fois et du double pour récidive.

Article 5

Ms le Maire et Adjoint, chacun dans leur section, ainsi que les gardes Forestier et Champêtre seront et demeureront chargés de l'exécution de la présente délibération.

Article6

La présente sera de suite envoyée à Ms le Préfet et Sous Préfet afin qu'ils aient la complaisance d'y donner leur avis favorable et de l'homologuer pour qu'après, elle ait force de loi dans notre commune pour toujours."



Lantenay: ... fait ... et à faire ...

Fait:

> Élaboration puis vote du budget primitif 1998

Le 27 mars 1998, le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget primitif pour 1998, soit:

Détail des principaux investissements rajoutés aux programmes en cours

\$	Travaux d'électricité à l'école :	30 000 frs
\$	Informatisation de la mairie :	30 000 frs
ϕ	Achat d'une tondeuse :	14 000 frs

Approbation du compte administratif de 1997:

\$ Total des recettes :	1 055 651 frs
\$ Total des dépenses :	775 448 frs

> Commission des forêts non soumises

La commission des forêts procède à un état des lieux de la forêt communale non soumise à l'Office National des Forêts, un plan d'action est mis en place afin de tirer le meilleur rapport des propriétés de la commune.

Ce plan d'action peut s'énoncer en six phases: Recensement de toutes les propriétés communales, Classement des différentes parcelles, Repérage et matérialisation sur le terrain, Estimation de chaque parcelle, Réalisation d'un document de référence et Élaboration d'un programme de travaux cohérent.

A faire:

Devenir du bâtiment de l'ancienne fromagerie :ce sujet a fait l'objet de la création d'un groupe de réflexion qui travaille à l'élaboration d'un projet. Le prochain numéro de Lantenay-infos y sera consacré.

Lantenay: Infos-Pratiques.

La réfection du pont du Tremblay, programmée à partir de la deuxième quinzaine du mois d'avril, sera réalisée par l'entreprise Locatelli de Brion. Ces travaux entraîneront quelques jours de perturbation du trafic routier. Les dates seront communiquées en temps voulu.